

Procès-verbal de la Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 20 novembre 2013 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Madame la conseillère Pauline Sauvé
Madame la conseillère Denise Soucy
Monsieur le conseiller Réjean Hardy
Monsieur le conseiller Gilles Labelle
Monsieur le conseiller François Lafrenière

Sont aussi présents :

Madame la greffière par intérim Andrée Bertrand
Monsieur le directeur général Yvon Blanchard
Monsieur le directeur des travaux publics Martin Lafrenière
Monsieur le contremaître Bruno Léveillé

Citoyens

Madame Louise Therrien-Hummell	Monsieur Paul Grondin
Madame Diane Lavallée	Madame Louise Robert
Monsieur Lucien Patry	Monsieur François Hummell
Monsieur Lionel Sauvé	Monsieur Jean-Claude Loyer
Monsieur Yves Lafrenière	Monsieur Jeannot Lafrenière
Monsieur Claude Guérette	Madame Paulette Lagarde
Madame Sylvie Léveillé	Monsieur Roger Normand
Monsieur Damien Knight	Madame Joan Gow
Monsieur Marc Barbe	Monsieur Marco Barbe
Monsieur Dominic Dallaire	Monsieur Luc Dallaire
Madame Diane Labelle	Monsieur Denis Barbe
Monsieur Ronald Dubeau	Monsieur Gilles Gauthier
Monsieur Denis Carré	Madame Sonia Dubeau
Monsieur Denis Labelle	

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2013-11-331 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-332 Adoption du procès-verbal du 11 septembre 2013

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-333 Adoption du rapport d'incendie d'octobre 2013

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'adopter le rapport mensuel de la fin du mois octobre 2013 tel que présenté par le Directeur du service d'incendie Marc Barbe.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-334 Formation des comités

➤ **Administration et gestion financière « CAGF » : Françoise Lafrenière et Denise Soucy**

ATTRIBUTIONS : budget, évaluation foncière, financement municipal, taxes et tarifications, acquisition des biens meubles et immeubles, action en justice, archives, centre administratif, cour municipale, politique, engagement par contrat ou convention, entente inter municipale, expropriation, élection et

référendum ainsi que tous les biens culturels, bibliothèque et édifices municipaux.

➤ **Service à la population « CSP » : Pauline Sauvé et Réjean Hardy**

ATTRIBUTIONS : *musées, exposition et foire, œuvre de charité, service de loisirs, centre communautaire, parc et terrain de jeux, protection contre l'incendie, mesures d'urgence, surveillance des animaux, amélioration du réseau routier municipal, voirie, entretien des chemins d'été et d'hiver, signalisation routière, éclairage public stationnement, circulation et aéroport.*

➤ **Urbanisme et environnement « CUE » François Lafrenière et Gilles Labelle**

ATTRIBUTIONS : *mise en valeur du territoire, approvisionnement en eau, égouts sanitaires et pluviaux, collecte, récupération et élimination des déchets, cours d'eau, nuisances publiques, traitement des eaux usées et vidange de boues de fosses, annexion, rattachement à une autre MRC, regroupement, règlements de construction, lotissement, zonage, permis et certificats, le plan d'urbanisme, les démolitions, promotion industrielle et commerciale, programme de revitalisation.*

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu d'adopter la composition des comités ci-hauts telle que présentée par Madame la conseillère Denise Soucy.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-335 Nomination du pro maire

Considérant l'article 116 du Code municipal, le maire recommande au conseil municipal de nommer Madame la conseillère Pauline Sauvé à titre de pro mairesse, laquelle en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés.

Considérant que la MRC Vallée-de-la-Gatineau doit être avisée afin de traiter la nomination pour des fins pratiques.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu de nommer Madame la conseillère Pauline Sauvé à titre de pro mairesse lors de l'absence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-336 Nomination d'un représentant pour le golf Mont-Ste-Marie

Considérant les orientations du conseil municipal et à la demande du Comité de développement économique de Lac-Sainte-Marie (CDE-LSM), il est recommandé et suggéré par le Comité d'administration (CA) du golf Mont Ste-Marie (MSM) de nommer un représentant du conseil municipal auprès du CA du golf MSM.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de nommer Monsieur le conseiller Réjean Hardy à titre de représentant politique auprès des responsables aux opérations du golf MSM qui est actuellement sous la gouverne du CDE-LSM.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-337 Nomination d'un représentant pour l'Association des loisirs de Lac-Sainte-Marie

Considérant les dispositions de nos assureurs la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), l'Association des Loisirs Lac-Sainte-Marie (1994) Inc. est ajoutée comme assurée additionnelle depuis cette année à condition que sur le Comité d'administration (CA) de cet Organisme à but non lucratif (OBNL), il y ait un membre du conseil municipal.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de nommer Madame la conseillère Pauline

Sauvé à titre de représentante politique au sein du CA de l'Association des Loisirs Lac-Sainte-Marie.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-338 Rencontre du Comité de budget 2014

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu de réserver les dates suivantes :

- Lundi le 25 novembre 2013, à compter de 18 h, salle des pompiers, comité de budget et dépôt d'une ébauche des prévisions budgétaires 2014 aux fins d'analyse ;
- Samedi le 7 décembre 2013, à compter de 9 h 30, salle des pompiers, rencontre du comité de budget pour une journée de travail sur les prévisions budgétaires 2014 ;
- Mardi le 10 et le 11 décembre 2013, à compter de 18 h, salle des pompiers, rencontre du comité de budget si nécessaire ;

afin de préparer l'ébauche des prévisions budgétaires et de les adopter par la suite lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal.

- Mercredi le 18 décembre, à compter de 19 h, Centre communautaire, séance spéciale pour l'adoption des prévisions budgétaires 2014 ainsi que le programme triennal d'immobilisation pour les années 2014, 2015, 2016 ;

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-339 Journal des achats

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'adopter les comptes et les ajouts de la période, vérifiés par Madame la conseillère Pauline Sauvé et Monsieur le maire Gary Lachapelle du conseil municipal, portant les numéros 5834 à 5901 inclusivement pour un montant total de 112,195.80 \$. De plus, la facture de Beaudry Bertrand au montant de 7,919.55 \$ devra être acquittée.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-340 Adoption du journal des salaires et des remises provinciales et fédérales

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales pour les périodes 40 à 44 au montant de 79,972.91 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-341 Adoption du rapport financier

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu d'adopter le rapport financier pour la période se terminant le 31 octobre 2013 tel que présenté par Monsieur le directeur général Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-342 Liste des comptes à recevoir

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'envoyer la liste des comptes à recevoir en date du 1^{er} novembre 2013 au procureur pour la perception des comptes en souffrance.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-343 Adoption du comparatif budgétaire

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'adopter le comparatif budgétaire tel que présenté par Monsieur le directeur général Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-344 Publication du rapport du maire

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de publier le rapport du maire dans la prochaine parution du journal La Gatineau, permettant de dresser la situation financière de la municipalité 2013 au grand public.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-345 Ville de Gracefield – Résolution 2013-10-343 modifiant la résolution 2013-09-311 au sujet de l'installation d'un parc de bacs de recyclage roulants à l'intersection du Lac Bagnole et chemin Pémichangan.

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'accepter la modification de la résolution initiale et de soutenir le développement de ce projet sur notre territoire.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-346 Lettre de remerciement à Céline Gauthier CPA Inc. et lettre de bienvenue à Janique Éthier CPA Inc.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu d'envoyer une lettre de remerciement à Madame Céline Gauthier pour les services comptables qu'elle a rendus à la municipalité et de transmettre une lettre de bienvenue à Madame Janique Éthier qui fournira dorénavant les services comptables à la municipalité.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-347 Programme emploi d'été Canada – Période d'application aura lieu du 2 décembre 2013 au 10 janvier 2014

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de transmettre le formulaire dûment rempli en ce qui a trait au programme d'emploi d'été Canada pour la période estivale de 2014.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-348 Lettre de Madame Naomi Grew – Intersection du chemin Ryanville et chemin Sage

Considérant la lettre reçue de Madame Naomi Grew dans laquelle elle indiquait que l'intersection des chemins Ryanville et Sage met en péril la sécurité des utilisateurs de cette localité et ce, surtout en soirée et durant la nuit.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de rendre l'intersection des chemins Ryanville et Sage plus sécuritaire en installant un lampadaire à cet endroit.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-349 Nomination d'un représentant au sein du Réseau BIBLIO de l'Outaouais

Considérant la demande du Réseau BIBLIO de l'Outaouais de procéder à la nomination d'un représentant du conseil municipal.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de nommer Madame la conseillère Pauline Sauvé à titre de représentante politique au sein du Réseau BIBLIO de l'Outaouais.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-350 Nomination d'un représentant à la Régie municipale de l'aéroport de Maniwaki et Haute-Gatineau (RIAM)

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de nommer Monsieur le conseiller Réjean Hardy à titre de représentant au sein de la Régie municipale de l'aéroport de Maniwaki et Haute-Gatineau (RIAM).

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-351 Association des propriétaires du Lac du Poisson Blanc Inc. – demande d'inspection des installations septiques.

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu que le comité environnement et urbanisme rencontre les membres de l'Association des propriétaires du Lac du Poisson Blanc Inc. afin de faire suite à leur demande.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-352 Transfert de propriétés à la municipalité faisant l'objet d'une prise de possession en raison du défaut de payer les taxes municipales - Soumissions de notaires

Il est proposé par Monsieur le conseiller François Lafrenière et il est résolu de procéder à l'appel d'offre afin de retenir les services d'un notaire pour transférer les propriétés sujettes au défaut de paiement des taxes municipales à titre de prise de possession desdites propriétés par la municipalité.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-353 Aliénation de vieilles parcelles de lots dans le secteur du Mont Ste-Marie (MSM)

Considérant que la municipalité ne fait plus l'entretien d'une partie de la vieille emprise du chemin du Poisson-Blanc dans le secteur du Mont Ste-Marie, tel que démontré sur le plan accompagnant une vente publiée sous le numéro 75 610 et conservé dans le greffe de l'étude de l'ancien notaire Vaillancourt à Gracefield ;

Considérant que ces titres ne sont pas clairs ;

Considérant qu'aucune résolution d'ouverture ou de fermeture de chemin n'a été retrouvée dans les procès-verbaux de la municipalité de Lac-Sainte-Marie ;

Considérant qu'aujourd'hui ce chemin est utilisé par le Mont Ste-Marie par les véhicules de maintenance du centre de ski, tel que démontré sur le plan préparé par Madame Louise Genest de la firme Bussières, Bérubé, Genest et Schnob portant le numéro 2527 dans son procès-verbal et faisant partie du block A et ayant une superficie de 1 845,7 mètres carrés ;

Considérant qu'il y a cession du terrain de tennis ;

En conséquence, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que la municipalité de Lac-Sainte-Marie cède tous ses droits, titres et intérêts qu'elle pourrait avoir dans les parcelles illustrées au plan du ministère du Transport, soit :

1. Partie du lot 33 de 773 pieds carrés,
2. Partie du bloc A de 558 pieds carrés,
3. Partie du contrat N° 75 610 sur la partie du bloc A à l'extérieur de l'emprise du chemin de la Montagne,
4. Partie de l'ancien chemin du Poisson-Blanc situé au nord-est des lots A-200 et A-2001, également à l'extérieur de l'emprise du chemin de la Montagne.

Le tout au frais du propriétaire des terrains contigus et conditionnel à la préparation d'une description technique pour le transfert des parcelles de lots par un arpenteur-géomètre.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-354 Assistance au Club de motoneige Pontiac – saison 2013-2014

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de porter assistance au Club de motoneige Pontiac lors de la prochaine saison hivernale 2013-2014.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-355 Vente de gré à gré à Monsieur André Racette 5 000\$ - Dossier Shaver Newton secteur du Lac- Grand Poisson-Blanc

Considérant que la municipalité a acquis pour défaut du paiement des taxes foncières, le 4 octobre 2012, l'immeuble connu comme ayant le matricule portant le N° 5790-03-9520 ;

Considérant que les propriétaires voisins souhaitent acquérir cette propriété comme complément d'établissement et accepte de payer à la municipalité un montant maximal de 5 000\$, plus tous les frais de transfert, les frais inhérents, les taxes si applicables et accepte l'immeuble tel qu'il se trouve actuellement sans garantie apparente et sans engagement spécifique de la municipalité ;

En conséquence il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu que le préambule fasse partie intégrante de cette résolution.

QUE la municipalité accepte l'offre d'une somme de 5 000\$ pour la vente de l'immeuble en titre et autorise Monsieur le Maire, Gary Lachapelle ainsi que Monsieur le directeur général, Yvon Blanchard, à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, tous les documents de transfert se reportant aux acquéreurs, dûment représentés aux fins des présentes par Monsieur André Racette et Madame Sylvie Racette.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-356 Banque d'employés occasionnels pour les travaux publics et autres

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de créer une banque d'employés occasionnels pour les travaux publics et autres afin de répondre au besoin de la municipalité lors d'absence de courte et longue durée de ses employés actuels.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-357 Voirie municipale – tamisage des abrasifs 2013-2014

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de procéder à un appel d'offre pour contracter les services d'une organisation se spécialisant dans le tamisage de l'abrasif pour la saison hivernale 2013-2014.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-358

Programme de soutien à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine de l'Outaouais – Appel de projets - Automne 2013 / CRÉO et MCCQ

Considérant que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais «CRÉO», en partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec «MCCQ» procède au lancement d'un appel de projets issu d'une entente entre les deux instances et portant sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine sur l'ensemble du territoire de l'Outaouais ;

Considérant une problématique que nous rencontrons relatif au manque d'espace adéquat et sécuritaire pour entreposer les archives de la municipalité ainsi que des facteurs de dégradation dus à des mauvaises conditions environnementales et aux pratiques de stockage inadaptées ;

Considérant le plan fonctionnel et technique des édifices municipaux élaboré par la firme Carrier Savard qui indique clairement le manque d'espace réservé au patrimoine matériel de la municipalité ;

En conséquence il est proposé par Monsieur le Maire Gary Lachapelle et il est résolu d'autoriser Madame Andrée Bertrand, adjointe à la direction générale, à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine de l'Outaouais aux autorités compétentes de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais pour un montant maximal de 20 000\$.

Que la municipalité s'engage à contribuer à un minimum de 20% du coût total du projet requis dans le cadre du programme de subvention.

Autorise Monsieur Yvon Blanchard, directeur général, à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, tous les documents (*Entente, Protocole*) relatifs à cette demande d'aide financière avec l'autorité compétente.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-359 Servitude et droit de passage sur le chemin menant à la station de traitement des eaux usées

Considérant la demande de Monsieur Bob Suderman, propriétaire du Mont Ste-Marie, d'obtenir une servitude et un droit de passage sur le chemin menant à la station de traitement des eaux usées.

Considérant que Monsieur Bob Suderman s'engage à nous faire parvenir une description technique provenant d'un arpenteur.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu d'accorder une servitude et un droit de passage à Monsieur Bob Suderman sur le chemin menant à la station de traitement des eaux usées.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-360 Jour du souvenir le 11 novembre

Considérant que le Jour du souvenir n'est pas souligné par la municipalité et qu'il serait souhaitable de relever l'importance de l'implication des vétérans et soldats des forces canadiennes.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'organiser un événement spécial lors du Jour du souvenir le 11 novembre 2014.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2013-11-361 Fête de Noël pour les élèves de l'École Saint-Nom-de-Marie

Considérant que les élèves de l'École Saint-Nom-de-Marie n'auront pas de fête de Noël organisée à l'école comme telle.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu de contribuer à l'organisation d'une fête de Noël pour les élèves de l'école au Centre communautaire le ou autour du 19 décembre 2013.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-362 Party de Noël des employés 2013

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu que la municipalité de Lac-Sainte-Marie organise un party de Noël pour les employés le 20 décembre 2013 et ce, dans le cadre d'un 4 à 7, les frais seront assumés par cette dernière et l'organisation relèvera des pompiers.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-363 Désignation d'un élu spécifique au poste de Responsable des questions familiales (RQF)

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que la municipalité de Lac-Sainte-Marie désigne Madame la conseillère Denise Soucy à titre de Responsable des questions familiales (RQF), qu'elle assure un lien avec la communauté sur toutes questions familiales, qu'elle ait la responsabilité du comité de la Politique familiale municipale et qu'elle assure, au nom du conseil, le bon cheminement du développement du suivi de la politique familiale.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-364 Composition du Comité de la Politique familiale municipale (PFM)

Considérant la volonté de la municipalité d'élaborer une politique familiale municipale (PFM) pour assurer un milieu de vie de qualité aux familles selon les étapes de la vie familiale ;

Considérant que la municipalité est en période d'élaboration de sa politique familiale municipale ;

Considérant que le cheminement de la PFM nécessite la création d'une structure d'élaboration et de suivi ;

Considérant que la mise en place d'un comité est fondamentale au cheminement de la politique familiale municipale ;

Considérant que la PFM est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité ou de la MRC Vallée-de-la-Gatineau ;

En conséquence, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu que la municipalité procède à la création d'un comité de la PFM sous la responsabilité de l'élu responsable des questions familiales (RQF).

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-365 Lettre de remerciement aux conseillers sortants

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu que la municipalité de Lac-Sainte-Marie souligne la contribution des conseillers sortants en leur faisant parvenir une lettre de remerciements.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-366 Composition du Comité de vente de terrains gré à gré

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de nommer Monsieur le maire Gary Lachapelle, Monsieur le conseiller Gilles Labelle et Monsieur le directeur général Yvon Blanchard à titre de membres du Comité de vente de terrains gré à gré.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-11-367 Clôture de la séance

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de clore la séance ordinaire étant donné que tous les sujets ont été traités. La séance est levée à 20h30.

Gary Lachapelle
Maire

Yvon Blanchard
Directeur général/Secrétaire-
Trésorier